

Budget 2022 : augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti

Par **Le Républicain Lorrain** – 3 Avril 2022



Cette année, la commune a budgété 200 000 € pour entretenir les 34 km de voiries communales. Photo RL

Lors du dernier conseil municipal, le maire Pierre Tacconi, suite aux discussions du débat d'orientation budgétaire, a proposé d'augmenter le taux de la taxe sur le foncier bâti de 30,22 % à 32 %. Elvire Villarubia (Unis, Vivons Guénange) a attiré l'attention du maire sur les difficultés des habitants à boucler les fins de mois. Celui-ci en est parfaitement conscient mais a rappelé que la facture de gaz de la commune a bondi de 300 % et que le produit de cette hausse ne couvre que 18 % de cette augmentation.

Gros projets

Mêmes réactions lors du vote du budget primitif 2022, les dépenses de fonctionnement augmentent de 7,18 % pour atteindre 6 679 500 €. Elles sont marquées par une augmentation des frais de personnel et surtout par celles à caractère général (gaz, électricité...) + 16,36 %. Le budget investissement s'établit à 5,2 M€ avec trois gros projets, la réhabilitation de la mairie, les travaux sur le chauffage de la maison de retraite et la reprise de l'éboulement du centre équestre.

Un nouvel éclairage, plus économique, est prévu pour le stade de foot très énergivore. Enfin, le rectorat a confirmé la création d'une classe supplémentaire à la rentrée pour l'actuelle école Saint-Matthieu qui devrait intégrer ses nouveaux locaux.